

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Nom du produit	Titre de créances liées à l'indice Patrimoine Protect 90
Identificateur du produit	ISIN: FR001400E3R7
Initiateur du PRIIP	Barclays Bank PLC (www.barx-is.com). L'initiateur du PRIIP est l'émetteur du produit. Appelez le +44 (0) 20 7116 9000 pour de plus amples informations.
Autorité compétente de l'initiateur du PRIIP	Barclays Bank PLC est agréé par la U.K. Prudential Regulation Authority et régulé par la U.K. Financial Conduct Authority. L'organisation n'est ni établie dans l'Union Européenne (UE) ni supervisée par une autorité compétente de l'UE.
Date et heure de production	17.01.2023 14:40 heure locale à Paris

Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

1. En quoi consiste ce produit?

Type

Titres de créance régis par le droit français

Objectifs

(Les termes qui apparaissent en gras dans cette section sont décrits plus en détail dans les tableaux ci-dessous.)

Le produit est conçu pour fournir un rendement sous forme d'un paiement à la date d'échéance du produit. Le montant de ce paiement dépendra de la performance de l'**actif sous-jacent**. Le produit n'a pas de durée déterminée. Vous et l'émetteur du produit avez le droit de résilier le produit quotidiennement pendant la durée de vie du produit.

Si, une fois le produit terminé, le **niveau de référence final** de l'**actif sous-jacent** termine en dessous de son **niveau de référence initial**, le produit rapportera moins que le **montant nominal du produit**, sous réserve d'un remboursement minimum de 90 EUR par **montant nominal du produit**.

Remboursement du produit au gré de l'émetteur : L'émetteur du produit a le droit de rembourser de manière anticipée le produit à tout moment à partir de la **date d'évaluation initiale**. Dans ce cas, le produit prendra fin et vous recevrez à la **date de remboursement anticipé du produit au gré de l'émetteur** un paiement en espèces.

1. Si le **niveau de référence** de l'**actif sous-jacent** déterminé à la **date de valorisation de remboursement anticipé du produit au gré de l'émetteur** est supérieur ou égal à 90 % du **plus haut niveau de référence observé quotidiennement**, le paiement en espèces sera égal au (i) **montant nominal du produit** multiplié par (ii) (A) le **niveau de référence** à la **date de valorisation du remboursement anticipé du produit au gré de l'émetteur** divisé par (B) le **niveau de référence initial** ; ou
2. Si le **niveau de référence** de l'**actif sous-jacent** déterminé à la **date de valorisation de remboursement anticipé du produit au gré de l'émetteur** est inférieur à 90 % du **plus haut niveau de référence observé quotidiennement**, le paiement en espèces sera égal au (i) **montant nominal du produit** multiplié par (ii) 90% et multiplié par (iii) (A) le **plus haut niveau de référence observé quotidiennement** divisé par (B) le **niveau de référence initial**.

Remboursement du produit au gré du détenteur : Le détenteur du produit a le droit de demander un remboursement de manière anticipée du produit à tout moment à partir de la **date d'évaluation initiale**. Dans ce cas, le produit prendra fin et vous recevrez à la **date de remboursement anticipé du produit au gré du détenteur** un paiement en espèces.

1. Si le **niveau de référence** de l'**actif sous-jacent** déterminé à la **date de valorisation de remboursement anticipé du produit au gré du détenteur** est supérieur ou égal à 90 % du **plus haut niveau de référence observé quotidiennement**, le paiement en espèces sera égal au (i) **montant nominal du produit** multiplié par (ii) (A) le **niveau de référence** à la **date de valorisation du remboursement anticipé du produit au gré du détenteur** divisé par (B) le **niveau de référence initial** ; ou
2. Si le **niveau de référence** de l'**actif sous-jacent** déterminé à la **date de valorisation de remboursement anticipé du produit au gré du détenteur** est inférieur à 90 % du **plus haut niveau de référence observé quotidiennement**, le paiement en espèces sera égal au (i) **montant nominal du produit** multiplié par (ii) 90% et multiplié par (iii) (A) le **plus haut niveau de référence observé quotidiennement** divisé par (B) le **niveau de référence initial**.

L'**actif sous-jacent** est un indice algorithmique créé et administré par Barclays en tant que sponsor de l'indice. L'**actif sous-jacent** reflète une stratégie d'investissement offrant une exposition à l'indice Portfolio Patrimoine Europe VC 4% (code Bloomberg : BXIIPPE4 Index) et une position d'achat dans un instrument dérivé de type Put Option (l'**actif de protection**) ayant pour sous-jacent l'indice Portfolio Patrimoine Europe VC 4% à partir de la date d'évaluation initiale. L'**actif de protection** a pour objectif d'offrir une protection contre une forte baisse de la valeur de l'indice Portfolio Patrimoine Europe VC 4% et de sécuriser au moins 90 % de la valeur la plus élevée atteinte par la stratégie depuis son lancement dans certaines conditions de marché.

La durée initiale de la protection est de 2 ans et pourra être renouvelée en continu. La durée d'exposition à l'**actif sous-jacent** peut être temporairement réduite afin de faciliter le renouvellement de la protection. Dans certaines circonstances de marché, il peut ne pas être possible de renouveler la protection lorsqu'elle arrive à échéance. Dans un tel cas, l'exposition à l'indice Portfolio Patrimoine Europe VC 4% sera réduite à zéro et la stratégie fournira une exposition à un intérêt de la zone Euro : €STR (<https://www.banque-france.fr/statistiques/taux-et-cours/taux-interbancaires>).

L'indice Portfolio Patrimoine Europe VC 4% est également un indice algorithmique créé et administré par Barclays en tant que sponsor de l'indice. Cet indice offre une exposition à la performance du Fonds Carmignac Portfolio – Patrimoine Europe Class F EUR en intégrant un mécanisme de contrôle de volatilité afin d'offrir un potentiel de rendement plus stable dans divers environnements de marché. La performance de l'indice est calculée nette d'un prélèvement forfaitaire de 0.90% par an qui est déduit quotidiennement du niveau de l'indice.

Selon les conditions du produit, certaines dates spécifiées ci-dessous seront ajustées si la date applicable n'est pas un jour ouvrable ou un jour de bourse (selon le cas). Tout ajustement peut affecter le rendement, le cas échéant, que vous pourriez recevoir.

Les conditions du produit prévoient également que dans l'éventualité où certains événements exceptionnels se produisent (1) des ajustements peuvent être apportés au produit et/ou (2) l'émetteur du produit peut résilier le produit de manière anticipée. Ces événements sont précisés dans les conditions du produit et concernent principalement l'**actif sous-jacent**, le produit et l'émetteur du produit. Le rendement (le cas échéant) que vous recevrez dans le cas d'un remboursement anticipé est susceptible d'être différent des scénarios décrits ci-dessus et peut être inférieur au montant que vous avez investi.

Actif sous-jacent	Indice Patrimoine Protect 90 (code Bloomberg: BXIIPP90 Index)	Niveau de référence	Le cours de clôture de l' actif sous-jacent selon la source de référence
Marché de l'actif sous-jacent	Actions	Sources de référence	https://indices.barclays
Montant nominal du produit	EUR 100	Niveau de référence final	Le niveau de référence observé en date de valorisation du remboursement anticipé du produit au gré du détenteur ou en date de valorisation du remboursement anticipé du

			produit au gré de l'émetteur (si applicable) tel que décrit ci-dessus)
Prix d'émission	100% du montant nominal du produit	Date d'évaluation initiale	06 février 2023
Devise du produit	Euro (EUR)	Date d'évaluation finale	La Date de valorisation du remboursement anticipé du produit au gré de l'émetteur ou la Date de valorisation du remboursement anticipé du produit au gré du détenteur (si applicable) tel que décrit ci-dessus
Devise de l'actif sous-jacent	EUR		
Date d'émission	06 février 2023	Date de remboursement anticipé du produit au gré de l'émetteur	15 jours ouvrables suivant la date d'évaluation de l'option d'achat
Niveau de référence initial	Le niveau de référence à la date d'évaluation initiale	Dates d'observations	Chaque jour de transaction entre la date d'évaluation initiale (inclue) et (en cas de remboursement anticipé du produit au gré de l'émetteur) la date de valorisation de remboursement anticipé du produit au gré de l'émetteur (exclue) ou (en cas de remboursement anticipé du produit au gré du détenteur) la date de valorisation de remboursement anticipé du produit au gré du détenteur (exclue)
Date de remboursement anticipé du produit au gré du détenteur	15 jours ouvrés suivant la date de valorisation du remboursement anticipé du produit au gré du détenteur	Date de valorisation du remboursement anticipé du produit au gré du détenteur	Le 1 ^{er} jour ouvré suivant immédiatement le jour où le détenteur du produit demande un remboursement du produit
Plus haut niveau de référence observé quotidiennement	Plus haut niveau de référence observé sur l'ensemble des dates d'observations	Date de valorisation du remboursement anticipé du produit au gré de l'émetteur	Le 20 ^{ème} jour ouvré suivant immédiatement le jour où l'émetteur donne une notification de remboursement du produit

Investisseurs de détail visés

Le produit est destiné à être offert aux investisseurs de détail qui remplissent tous les critères ci-dessous :

- ils ont la capacité de prendre une décision d'investissement éclairée grâce à une connaissance et une compréhension suffisantes du produit et de ses risques et avantages spécifiques, que ce soit de manière indépendante ou par le biais d'un conseil professionnel, et ils pourraient avoir de l'expérience en ayant investi et / ou détenu des produits similaires offrant une exposition similaire aux marchés;
- ils recherchent le profit et/ou la croissance de leur capital, s'attendent à ce que le taux de référence évolue de manière à générer un rendement favorable et disposent d'un horizon d'investissement correspondant à la période de détention recommandée ci-dessous;
- ils acceptent le risque que l'émetteur ne paie pas ou ne respecte pas ses obligations contractuelles liées au produit, mais sont seulement en mesure de supporter une perte partielle de leur investissement; et
- ils sont prêts à accepter un niveau de risque pour obtenir des rendements potentiels qui est compatible avec l'indicateur synthétique de risque présenté ci-dessous.

Le produit n'est pas destiné à être offert aux clients de détail qui ne remplissent pas ces critères.

2. Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter?

Indicateur de risque



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conserviez le produit 2 ans et 11 mois. Le risque réel peut varier si vous optez pour une sortie anticipée et vous pourriez obtenir un rendement moins élevé. Vous ne pourrez peut-être pas sortir du produit avant échéance. Vous pourriez subir des coûts supplémentaires importants si vous sortez du produit avant échéance.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est la classe de risque la plus faible. Les pertes potentielles liées aux performances futures se situent à un niveau très faible et il est très peu probable qu'une détérioration de la situation sur les marchés affecte notre capacité à vous payer. Vous avez le droit à la restitution d'au moins 100% de votre capital. Toutefois, cette protection contre les performances futures du marché ne s'appliquera pas si vous sortez avant l'échéance ou en cas de résiliation immédiate par l'émetteur. L'inflation érode la valeur d'achat de l'argent au fil du temps, ce qui peut provoquer la baisse en termes réels de tout capital remboursé. Si nous ne sommes pas en mesure de vous verser les sommes dues, vous pouvez perdre l'intégralité de votre investissement. Pour obtenir des informations détaillées sur tous les risques liés au produit, veuillez-vous reporter aux sections sur les risques dans le prospectus ainsi qu'aux suppléments éventuels y figurant, comme indiqué dans la section « Autres informations pertinentes » ci-dessous.

Scénarios de performance

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Les scénarios présentés représentent des exemples basés sur les résultats du passé et sur certaines hypothèses. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Période de détention recommandée:	2 ans		
Exemple d'investissement:	10 000 EUR		
Scénarios	<i>Si vous sortez après 1 an</i>		<i>Si vous sortez après 2 ans (Période de détention recommandée)</i>
Minimum	9 000 EUR. Le rendement n'est garanti que si vous détenez le produit jusqu'à l'échéance. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	EUR 9,418	EUR 9,575
	Rendement annuel moyen	-5.82%	-2,14%

Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen	EUR 9,608 -3.92%	USD 9,668 -1.67%
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen	EUR 10,131 1.31%	USD 10,359 1.77%
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen	EUR 10,689 6.89%	EUR 11,246 6.03%

Les scénarios favorable, intermédiaire et défavorable représentent des résultats possibles basés sur des simulations utilisant la performance de l'actif de référence pendant une période jusqu'aux 5 dernières années. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes. Il n'est pas facile de sortir de ce produit. Si vous sortez de l'investissement avant la fin de période de détention recommandée aucune garantie ne vous est donnée et vous pourriez subir des coûts supplémentaires.

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

3. Que se passe-t-il si l'initiateur n'est pas en mesure d'effectuer les versements?

Vous êtes exposé au risque que l'émetteur ne soit pas en mesure d'honorer ses obligations concernant le produit, par exemple en cas d'insolvabilité ou de décision administrative de mesure de résolution. Cela peut avoir une incidence défavorable sur la valeur du produit et pourrait vous amener à perdre tout ou partie de votre investissement dans le produit. Le produit n'est pas un dépôt et, en tant que tel, n'est pas couvert par un système de protection des dépôts.

4. Que va me coûter cet investissement?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé que:

- au cours de la première année, vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis

	<i>Si vous sortez après 1 an</i>	<i>Si vous sortez après 2 ans</i>
Coûts totaux	45 EUR	90 EUR
Incidence des coûts annuels*	0,45%	0,90%

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant.

Composition des coûts

	Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie	Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	0,45% du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Ces coûts sont déjà compris dans le prix que vous payez.	45 EUR
Coûts de sortie	0,00% de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé. Ces coûts sont déjà compris dans le prix que vous recevrez et seront dus seulement si vous sortez avant échéance. Si vous détenez le produit jusqu'à l'échéance, aucun coût de sortie ne sera dû.	0 EUR

5. Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée: 2 ans

Le produit vise à vous fournir le rendement décrit dans la section « 1. En quoi consiste ce produit? » ci-dessus. Toutefois, cela ne s'applique que si le produit est détenu jusqu'à l'échéance. Il est recommandé de conserver le produit jusqu'à maturité. Le produit ne garantit pas la possibilité de désinvestir autrement qu'en vendant le produit soit (1) via la bourse (si le produit est négocié en bourse), soit (2) de manière bilatérale si une offre pour le produit existe. Dans les deux cas, l'émetteur n'appliquera pas de frais ou pénalités supplémentaires. Des frais d'exécution peuvent toutefois être facturés par votre courtier pour l'exécution de toute opération. En vendant le produit avant l'échéance, vous encourez le risque de recevoir un rendement inférieur à celui que vous auriez reçu si vous aviez conservé le produit jusqu'à l'échéance.

Cotation boursière	Luxembourg Stock Exchange	Cotation de prix	Pourcentage
Plus petite unité négociable	EUR 100		

Dans des conditions de marché volatiles ou exceptionnelles, ou en cas de défaillances techniques ou perturbations, l'achat et/ou la vente du produit peut être temporairement entravé et/ou suspendu et éventuellement peut ne pas être possible du tout.

6. Comment puis-je formuler une réclamation?

Toute plainte contre la conduite de la personne conseillant ou vendant le produit peut être soumise directement à cette personne. Toute plainte concernant le produit ou le comportement du producteur de ce produit peut être soumise par écrit à l'adresse suivante: KID Complaints Team, 5 The North Colonnade, Canary Wharf, London E14 4BB, UK, par courrier électronique à: IBKIDComplaints@barclays.com ou sur le site Web suivant: www.barx-is.com.

7. Autres informations pertinentes

Les informations contenues dans ce Document d'Informations Clés ne constituent pas une recommandation d'achat ou de vente du produit et ne remplacent pas la consultation individuelle avec votre banque ou conseiller. Ce produit n'a pas été enregistré en vertu du US Securities Act de 1933. Ce produit ne peut pas être offert ou vendu, directement ou indirectement, aux États-Unis ou aux US person. Le terme "US person" est défini dans la Réglementation S du US Securities Act de 1933, tel que modifié. Toute documentation supplémentaire relative au produit, en particulier la documentation relative au programme d'émission, les suppléments éventuels et les conditions du produit sont disponibles gratuitement auprès de Barclays Bank PLC, 1 Churchill Place, London, E14 5HP, England, UK.